

AUTORISATION DE FILMER ET DE PHOTOGRAPHER

Attention : Ce séjour ayant des activités liées au multimédia,
cette autorisation doit être impérativement remise au directeur du séjour dès le premier jour de
centre

(merci de bien vouloir remplir le document et de cocher les cases correspondantes)

Nom du centre : Date du séjour :

Responsable légal de l'enfant

Je soussigné(e)

Demeurant à :

Agissant en qualité de ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur légal

De l'enfant :

Autorisation

☐ Autorise ☐ N'autorise pas
L'équipe d'encadrement et l'organisateur du séjour à filmer et photographier mon enfant

☐ Autorise ☐ N'autorise pas
La ligue de l'enseignement, organisateur /producteur dudit séjour à représenter, sans limitation de durée, la
ou les photographies ou films pris pour les usages suivants :

- Publications nationales et régionales de Vacances pour tous/Ligue de l'enseignement
- Créations originales de blogs ou autres sites internet édités par vacances pour tous/Ligue de l'enseignement ou tout autre organisme ou association autorisés par la Ligue de l'Enseignement
- Exposition réalisée au cours du séjour
- Affiches réalisées pour la communication d'actions diverses
- Parutions dans les journaux régionaux et communaux

Signature

Fait à : Le

Signature des responsables légaux de l'enfant